

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ordinaire
août 2017

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 23 août 2017 au lieu ordinaire des séances du conseil, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Dominic Roy, maire
M. François Audet, conseiller
M. Ghislain Bélanger, conseiller
Mme Lynda Carrier, conseillère
M. Carl Robichaud, conseiller
M. Martin Lacasse, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est également présent M. Jean-François Comeau, directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. Dominic Roy, déclare la séance ouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

170801

PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par François Audet
appuyé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 5 juillet et de la séance ajournée tenue le 13 juillet 2017 sont adoptés tels que rédigés.

Adopté unanimement

170802

DÉPÔT REVENUS ET DÉPENSES DE JUIN 2017

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le rapport des dépenses autorisées et payées de 539 146.55 \$ et celui des revenus de 36 089.80 \$ pour le mois de juin 2017 sont approuvés tels que présentés. Les dépenses se détaillent comme suit :

Administration générale :	98 111.73 \$
Sécurité publique :	123 070.66 \$
Transport :	63 057.25 \$
Hygiène du milieu :	144 245.19 \$
Santé et bien-être :	1061.14 \$
Aménagement et urbanisme :	36 493.30 \$
Loisirs et culture :	73 107.28 \$
Frais de financement :	0.00 \$

Adopté unanimement

RAPPORT DU MAIRE

AVIS DE
MOTION

Je, Lynda Carrier, donne avis de motion, par les présentes, qu'un nouveau règlement (17-304) concernant les articles 12, 37 et 115.4, modifiant ainsi le règlement 05-161, sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Instructions sont, par les présentes, données au directeur général de préparer ou de faire préparer les procédures requises.

Ghislain Bélanger, conseiller

170805

OCTROI DE CONTRAT ÉTUDE D'ÉVALUATION TECHNIQUE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à des demandes de soumissions pour faire une étude d'évaluation technique en regard de l'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT que le directeur général a procédé à l'ouverture des trois soumissions reçues.

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil octroie le contrat pour une étude d'évaluation technique en regard de l'approvisionnement en eau potable à WSP Canada Inc. et Akifer pour le montant total de 9 900\$, taxes en sus, pour le service d'ingénierie et de 4 900\$, taxes en sus, pour le service d'hydrogéologie.

Adopté unanimement

170806

PROGRAMME D'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS ADOPTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse s'est engagée à élaborer un programme d'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT

1. Le conseil adopte ce programme pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales de Saint-Charles-de-Bellechasse;
2. Le conseil adopte l'échéancier de réalisation du programme;

3. Le conseil transmet ce programme et cet échéancier au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté unanimement

170807

SERVICES ADMINISTRATIFS
EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT le besoin de main-d'œuvre en raison de la vacance au poste d'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste affichée du 30 mai au 15 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise l'embauche de Mme Valérie Gilbert pour agir à titre d'adjointe administrative aux Services administratifs;
2. Elle sera rémunérée suivant les conditions établies à l'intérieur de la Politique salariale en vigueur;
3. Le conseil autorise le directeur général à signer le contrat d'embauche.

Adopté unanimement

170808

ROUTE 279
SÉCURITÉ ACCÈS VOIE FERROVIAIRE ET PANCARTE VOIE CYCLABLE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est responsable de la Route 279 et de la Route 218 (rang Nord-Ouest) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite voir se réaliser des travaux d'amélioration de la sécurité routière sur lesdits secteurs.

Il est proposé par François Audet
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLUT CE QUI SUIT :

1. Le conseil demande à ce qu'une signalisation lumineuse soit installée avant la voie ferroviaire direction sud sur la Route 279 afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des usagers en approche de ladite voie.
2. Que des panneaux d'annonce de la distance séparatrice entre vélos et véhicules moteurs soient installés sur la Route 218.

Adopté unanimement

170809

FERMETURE DE RUE
AVENUE ROYALE À LA HAUTEUR DU 3134

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer certains travaux pour la réalisation du nouveau ponceau Labrie.

Il est proposé par Martin Lacasse
appuyé par Ghislain Bélanger

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise la fermeture de l'avenue Royale à la hauteur du 3134 pour la durée des travaux réalisés pour le remplacement du ponceau Labrie, dont la période prévue est du 11 septembre 2017 au 6 octobre 2017. Un détour sera nécessaire via le rang Sud-Est et le chemin Ville-Marie.

Adopté unanimement

170810

RÉSOLUTION D'APPUI
DEMANDE D'EXCLUSION DE LA GESTION DE L'OFFRE DE TOUTE
RENÉGOCIATION DE L'ALÉNA

CONSIDÉRANT que les secteurs de la production laitière, d'œufs et de poulet sont des moteurs économiques pour l'ensemble des régions du Québec ;

CONSIDÉRANT que le président américain, Donald Trump, avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

CONSIDÉRANT que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

CONSIDÉRANT que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à près de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

CONSIDÉRANT que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour ces secteurs de production, mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

CONSIDÉRANT que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre des leurs relations commerciales;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

CONSIDÉRANT que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

CONSIDÉRANT que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre.

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLUT CE QUI SUIT :

1. Le conseil demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

Adopté unanimement

170811 RÉSOLUTION D'AUTORISATION
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DE LA FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU
DE MONTMAGNY

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par François Audet

ETRÉSOLU CE QUI SUIT:

Le conseil autorise la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny à procéder à une activité de financement, de type « stop payant », le 16 septembre 2017 au coin de l'avenue Saint-Georges et de la rue St-Edouard.

Adopté unanimement

170812 DEMANDE DE SUBVENTION
DÉFI COURIR 6H

Il est proposé par Carl Robichaud
appuyé par François Audet

ET RÉSOLU CE QUI SUIT:

Le conseil autorise le versement d'une somme de 50 \$, à la Fondation En-Cœur au nom de M. Tommy Lacasse, pour contribuer au Défi COURIR 6H.

Adopté unanimement

170813 ÉLECTION 2017

En vue des élections du 5 novembre 2017, une période est allouée à chacun des élu(e)s en poste afin de présenter aux citoyens présents et à toute la population leurs intentions.

Maire : M. Dominic Roy confirme son intention de se représenter à titre de maire.

District 1 : M. Carl Robichaud confirme son intention de se représenter à titre de conseiller municipal.

District 2 : M. Martin Lacasse confirme son intention de se présenter à titre de maire.

District 3 : Mme Lynda Carrier confirme son intention de se représenter à titre de conseillère municipale.

District 4 : M. François Audet confirme son intention de se représenter à titre de conseiller municipal.

District 5 : M. Ghislain Bélanger confirme qu'il ne déposera pas sa candidature à la prochaine élection.

District 6 : Vacant

170814

FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

Il est proposé par Dominic Roy
appuyé par Martin Lacasse

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil désire adresser ses plus sincères félicitations au Ricaneux pour une médaille de bronze gagnée dans la catégorie « liqueurs-framboises » lors d'une compétition internationale intitulée « The International Wine and Spirit Competition », basée à Londres en Angleterre.

2. Le conseil désire adresser ses plus sincères félicitations aux dirigeants de la Société historique de Bellechasse pour l'obtention du Prix du Patrimoine 2017, catégorie Interprétation et Diffusion.

3. Le conseil désire adresser ses plus sincères félicitations aux Amis du Parc riverain de La Boyer pour la tenue de l'évènement Parc en fête.

Adopté unanimement

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

170817

CLÔTURE

Il est proposé par Ghislain Bélanger
appuyé par Carl Robichaud

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La présente réunion est close à 20h54.

Adopté unanimement

Le directeur général

Le maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'F' followed by a long horizontal line.A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominic Roy' in a cursive style.

Jean-Francois Comeau

Dominic Roy
